Martigny, vendredi 10 mai 1935. *75me année* ***Ce numéro comprend 6 pages*** *No 55.*

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS

PARAISSANT A MARTIGNY

ABONNEMENTS :
SUISSE : Un an . . . fr. 8.—
Avec „Bulletin officiel" fr. 12.50
ÉTRANGER : Un an . . fr. 16.—
Avec „Bulletin officiel" fr. 21.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)
Compte de Chèques postaux : II c. 58
I-I Joindre 20 ct. en timbres poste I-I à toute demande de changement d'adresse

RÉDACTION, ADMINISTRATION ET ANNONCES :
Avenue de la Gare **MARTIGNY** Avenue des Acacias
TÉLÉPHONES : Rédaction No 31, Administration et Annonces No 2.52

ANNONCES — RÉCLAMES

le mm. ligne ou son espace		le mm. ligne 2 colonnes/81 mm.
8 ct.	Canton	20 ct.
10 ct.	Suisse	30 ct.
10 ct.	Etranger	30 ct.
Avis mortuaires (2 col.)		20 ct.

Compte de Chèques postaux II c. 500

Régie des Annonces : ORELL FUSSLI-ANNONCES, Martigny, Avenue de la gare et succursales dans toutes les principales villes suisses.

La réorganisation de la gendarmerie

Le Grand Conseil se réunira donc le lundi 20 mai prochain en session ordinaire de printemps pour examiner en premier lieu les comptes de 1934. La commission des finances a déjà tenu plusieurs séances.

On se rappelle qu'au cours de la session prorogée de janvier, le Conseil d'Etat s'est engagé à présenter en mai des propositions définitives concernant notamment la suppression des receveurs cantonaux, la réorganisation des offices de poursuites et des registres fonciers.

Nous ignorons, bien entendu, le rsultat des études auxquelles a dû se livrer notre gouvernement. Tout ce que nous croyons savoir c'est qu'un haut fonctionnaire lausannois a étudié le fonctionnement de nos offices de poursuites.

Nous attendons donc le projet promis avant de nous prononcer, étant entendu qu'en aucun cas la discussion ne saurait être renvoyée à plus tard, quitte, s'il le faut, et comme c'est l'usage depuis quelques années, à scinder en deux la session du Grand Conseil.

Et, puisque le poste de commandant de la gendarmerie a été repourvu et confié à un officier qui est dans la force de l'âge, il nous sera permis d'attirer l'attention du Département de Justice et Police sur la nécessité qu'il y a de réorganiser complètement ce corps.

Le rôle d'une police moderne ne consiste plus seulement à arborer un bel uniforme et à se promener sur les routes ou à la tête des cortèges comme représentante de l'autorité : elle doit prévenir et sévir ensuite.

La première réforme à effectuer est de séparer complètement la police dite de sûreté, qui est une police judiciare, du reste du corps et de la placer directement sous les ordres des juges-instructeurs, quitte à ce qu'administrativement elle dépende du commandant directement ou d'un brigadier. Il faudra, du reste, dans un jour prochain, envisager sérieusement l'augmentation de son effectif.

La gendarmerie proprement dite devrait, à notre point de vue, être regroupée au lieu d'être dispersée dans diverses localités ; le service de gare ne sert à rien sauf à Brigue.

Les gendarmes devraient être stationnés à Monthey, St-Maurice, Martigny, Sierre, Loèche et Brigue ; ils rayonneraient de là au moyen de bicyclettes ou de motocyclettes indispensables pour assurer la surveillance de la pêche et de la chasse. Il est entendu que ceux qui sont occupés dans les postes frontières y resteraient.

Ce mode de faire permettrait un emploi plus judicieux de ces fonctionnaires qui resteraient aussi sous la direction constante d'un brigadier.

Il va sans dire qu'il faudra au plus vite les doter d'un uniforme plus pratique et leur supprimer le sabre qui ne sert qu'à les gêner en cas de course.

Mais puisque la gendarmerie est chargée de la police de circulation, il conviendra d'apprendre au plus vite à ceux qui en font partie, ce que c'est que cette circulation et comment on la règle ; pourquoi laisser à Sion les agents spécialisés au lieu de les répartir en 3 groupes : Haut, Centre et Bas-Valais, ce qui permettrait de les atteindre plus rapidement en cas d'accident. L'autre dimanche, à Vernayaz, il a fallu plus d'une heure avant qu'ils se rendent sur place ; l'autre année, à Charrat, plus d'une demi journée (il est vrai qu'ils essayaient ce jour-là de nouveaux uniformes).

La tâche à accomplir est donc grande ; elle exige de la part du nouveau commandant du doigté et de l'énergie. Sans nul doute, avant d'entrer en fonctions, il fera un stage dans un autre canton pour se mettre au courant du travail qui l'attend.

Nous le verrons à l'œuvre. *Mr.*

Courrier fédéral

Le verdict du 5 mai

(De notre correspondant particulier)

Il est d'un bon démocrate de savoir s'incliner devant un verdict populaire, même si celui-ci ne correspond pas à votre vœu et à votre attente. Nous étions de ceux qui, s'étant efforcés d'examiner le projet voté par les Chambres fédérales avec objectivité, estimaient que cette tentative de concilier les intérêts actuellement profondément divergens du rail et de la route constituait une solution parfaitement acceptable. Les C. F. F. enregistrent, au cours de ces quatre dernières années, un déficit global de 132 millions. Pour 1935, les choses empirant, le déficit escompté sera d'une soixantaine de millions. On avait pensé qu'une solution de conciliation entre le rail et la route, dégageant le premier de ses entraves législatives, sauvegardant les intérêts légitimes de la seconde, servirait de plate-forme à une vaste entreprise de redressement financier de notre entreprise nationale de transports. Fait singulier : le projet a été massacré grâce à l'action commune des partisans de la liberté absolue, unis pour la circonstance aux monopolards résolus que sont les chefs syndicalistes et l'armée de cheminots qui ont obéi à leur mot d'ordre. Que si jamais le spectre de la banqueroute devait amener les pouvoirs publics, responsables du salut des deniers de l'Etat, à préconiser un statut des transports propre à éviter une débâcle ferroviaire, les partisans de la liberté absolue n'aient pas trop à se repentir de l'alliance étrange qui leur a permis, le 5 mai, de faire sombrer la loi rail-route. On est parvenu à frapper les esprits en métarmophosant un sémaphore en potence. Il n'en reste pas moins que la moitié des citoyens qui ont contribué au rejet de la loi se recrutent dans les rangs de ceux qui préméditent l'étranglement total de l'industrie privée des transports au profit du chemin de fer. Ce fut là le plus grand et le plus déconcertant paradoxe de cette campagne.

Naturellement, certaine presse réactionnaire, toujours prête à chercher n'importe quelle occasion de dénigrer nos institutions démocratiques et parlementaires, s'est empressée de proclamer le divorce entre le Parlement et le peuple. Cette interprétation du vote est parfaitement gratuite. Si la quasi-unanimité des Chambres, si, après avoir entendu des rapporteurs tels que MM. Keller et Adrien Lachenal, l'assemblée des délégués du parti radical suisse n'ont pas hésité à se rallier à la solution de conciliation proposée, c'est que ces citoyens s'étaient prononcés en pleine connaissance de cause, après avoir sérieusement examiné tous les aspects du problème soulevé, toutes les difficultés de la réglementation à sanctionner. Le vote négatif du peuple, en revanche, montre les inconvénients incontestables de soumettre à l'ensemble du corps électoral la tâche de résoudre souverainement un problème si ardu et d'une nature si spéciale et technique. Encore une fois, nous nous inclinons devant le verdict du peuple, en bons démocrates que nous sommes, mais il nous sera bien permis, en face du problème qui n'a pas été résolu par le vote négatif du 5 mai et qui reste ouvert, de regretter qu'un trop grand nombre de citoyens se soient montrés si fortement sensibles aux arguments du cœur et aux suggestions du sentiment. Le problème des transports devant être résolu d'une façon ou d'une autre, sans retard, il ne nous reste qu'à souhaiter que la solution finale, en respectant les droits acquis et nos principes de liberté, permettra aux C. F. F. de sortir de l'impasse dans laquelle ils se trouvent et dont il devient de plus en plus difficile de les dégager.

L'affaire Jakob.

Le conflit international qui met notre pays aux prises avec le IIIe Reich, depuis quelques semaines, est en train d'entrer dans une phase nouvelle et satisfaisante pour notre dignité et notre honneur national, le gouvernement allemand ayant accepté la procédure d'arbitrage que nous lui avions proposée.

Il faut reconnaître que l'attitude d'intransigeance brutale adoptée par la Wilhelmstrasse dans cette affaire, dès ses débuts, pouvait laisser craindre un refus qui aurait rempli d'indignation le monde civilisé. Mais que n'avait-on pas fait pour braver, au cours de ces derniers mois, la conscience universelle ? Heureusement, ces prévisions pessimistes ont été démenties par l'événement et il est permis de croire que l'isolement moral extraordinaire dans lequel le IIIe Reich se sent plongé aura déterminé les maîtres de la Germanie hitlérienne à ne pas violer une fois de plus, d'une façon trop éclatante, la signature allemande.

Le Conseil fédéral, qui agit avec une vigilance et une célérité auxquelles il convient de rendre hommage, s'est empessé de mettre au point les modalités de la procédure d'arbitrage et a désigné, d'une part, le conseiller d'Etat Ludwig, de Bâle, qui a vécu l'affaire dès ses débuts, en qualité de défenseur de la thèse suisse et, d'autre part, M. Max Huber, ancien membre de la Cour internationale de justice de La Haye, en qualité de juge au tribunal arbitral mandaté par notre pays.

Il n'y a plus qu'à laisser la procédure suivre son cours. Et si, comme tout le laisse prévoir, nous obtenons finalement gain de cause, il sera fort intéressant de voir si, et dans quel état le Reich hitlérien nous restituera son prisonnier.

P.

Ainsi parla Robert Grimm !

Le grand chef du socialisme suisse, Robert Grimm — l'organisateur de la malencontreuse et coupable grêve des cheminots, en 1918 — expose, dans le fascicule du mois d'avril de la *« Rote Revue »*, des opinions plus modérées sur la *nouvelle politique* à appliquer. La presse quotidienne socialiste répand, à son tour, cet enseignement nouveau donné par « le Chef » et fournit ainsi à celui-ci l'occasion d'être entendu par un plus grand nombre de ses partisans. En face de la diversité des opinions et des tendances politiques qui règnent actuellement dans le camp socialiste, et dont l'écho s'est particulièrement fait entendre lors de la revision du programme de ce parti, Robert Grimm a voulu donner de nouvelles directives, auxquelles les extrêmes du parti socialiste, tant celle de droite que celle de gauche, devaient se rallier. Son article, dans la « *Rote Revue* », ne contient cependant pas de nouvelles revendications déterminées, mais il se borne à une critique assez raisonnable de la politique économique de la Confédération, et naturellement préconise l'adoption de l'initiative de crise. M. Grimm voit dans un prochain avenir une « concentration vers le centre ». Celle-ci naîtra, selon lui, du peuple même, puis de la crise aussi, de l'obligation pour la population laborieuse de s'affirmer elle-même. On peut évidemment lire entre les lignes que le socialisme doit s'intéresser à une telle évolution. Le « plan de travail » du V. P. O. D. (Fédération des Services publics) n'est donc, selon Grimm, qu'un programme intermédiaire, ayant beaucoup moins le caractère socialiste qu'anticapitaliste et s'adaptant particulièrement bien à la structure actuelle de la Suisse. Cette remarque a toutefois cela d'étrange qu'elle conduit à la conclusion que le socialisme n'est pas anticapitaliste.

La critique que fait Grimm de la politique économique national est, du reste, aussi injuste que tout ce que cet article affirme sur le compte de la démocratie bourgeoise. Un regard jeté sur la politique économique socialiste montre suffisamment clairement que celle-ci n'a pas contribué à donner à l'Etat des bases économiques et financières nouvelles, pendant la période d'après-guerre, et qu'elle n'a nullement concouru à protéger le peuple suisse contre les perturbations qui sont résultées de la guerre. Qu'a fait de positif le socialisme pour la restauration des finances de la Confédération, l'assainissement des chemins de fer fédéraux, la création d'une loi fédérale, sur les banques, le sauvetage du marché interne devant l'invasion des marchandises étrangères, etc ? Bien plus, les propositions mêmes des socialistes pour lutter contre la crise ont eu surtout un caractère politique très marqué, et n'étaient en général guère applicables dans la pratique. Même le grand rapport Grimm-Rothpletz n'a pas tenu compte de la question capitale, celle de notre adaptation économique aux conditions de la production des pays étrangers.

Mais M. Grimm paraît oublier qu'une évolution défavorable à notre économie nationale menace essentiellement les milieux ouvriers. Le « plan de travail » présenté par le socialisme risquerait de nuire considérablement à notre économie suisse. Il suffit de lire ces affirmations doctrinaires, étrangères aux réalités actuelles, pour comprendre que les auteurs de ce plan n'ont aucune idée des modifications que l'avenir apportera certainement.

P. R.-D.

L'affaire Jakob

Les représentants de la Suisse

Après avoir désiginé M. Ludwig, conseiller d'Etat, à Bâle, comme représentant de la Suisse, dans l'affaire de l'enlèvement de M. Jakob, le Conseil fédéral a été appelé à procéder à la nomination d'un membre du tribunal germano-suisse, chaque partie désignant librement un membre.

Le *Bund* dit que le choix a été porté sur le professeur Max Huber, purisconsulte connu, membre de la délégation suisse à la SDN et ancien membre suisse de la Cour internationale de justice de La Haye.

Revue mondiale

Le Cabinet espagnol devant les Cortès

Le nouveau cabinet Lerroux s'est présenté devant les Cortès en présence d'un nombreux public. Dans la déclaration ministérielle lue par M. Lerroux, il est dit notamment que les partis de droite peuvent servir le régime républicain aussi bien que ceux de gauche. Que le présent cabniet n'est pas un gouvernement de parti, la coalition qu'il représente étant réalisée pour servir le sintérêts nationaux dans le cadre du régime démocratique que la nation s'est donné librement. Sa devise est : Paix morale, concorde entre tous les Espagnols respectueux de la loi. Le gouvernement désire le retour immédiat à une situation normale dans l'ordre légal, social et économique.

Tout en étant pas socialiste ,il veut résoudre les problèmes urgents d'intérêt national par un travail parlementaire méthodique et sa première préoccupation sera de chercher un remède au chômage. D'autre part, la discussion des projets de loi électoral et municipal sera activée afin de permettre des élections municipales en automne prochain. Le gouvernement s'occupera également du budget pour le second trimestre 1935 et préparera celui de 1936.

La confiance est votée

La confiance a été votée au gouvernement par 189 voix contre 22.

L'attitude des groupes

Malgré le nombre relativement réduit des votants, c'est une des majorités des plus larges acquise par un gouvernement depuis la proclamation de la République. En dehors des quatre partis qui composent le bloc centre-droit sur lquel s'appuie le gouvernement, les indépendants de droite ont également voté pour.

Mais on doit noter que de nombreux radicaux, dont les autonomistes valenciens, se sont abstenus ostensiblement. Le fait confirme que la solution donnée à la crise a engendré des dissentions au sein du parti radical.

L'Allemagne et les accords de Locarno.

On assure qu'au cours d'un entretien avec les ambassadeurs de Grande-Bretagne, d'Italie et de Belgique, le chancelier Hitler aurait demandé si au cas où l'Allemagne respecterait scrupuleusement ses obligations aux termes du traité de Locarno, le Reich pourrait compter sur l'appui de ces puissances dans l'éventualité d'une attaque par la Frannce.

Cette information est formellement démentie par les milieux officiels britanniques.

On rappelle d'ailleurs qu'à la suite de la conférence de Stresa l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin avait communiqué à la Wilhelmstrasse le texte du communiqué de Stresa et précisé l'attitude de la Grande-Bretagne à l'égard du traité de Locarno. Le gouvernement allemand est donc pleinement renseigné à cet égard.

Une démarche de Prague à Berlin

A propos de l'enlèvement de Lampersberger

Les journaux du soir, parlant de l'enlèvement survenu en avril de l'émigré allemand Lampersberger, disent que le ministère des affaires étrangères de Tschécoslovaquie a envoyé des instructions au ministère de Tchécoslovaquie à Berlni pour poursuive l'affaire en haut lieu.

Le ministre tchécoslovaque demandera la condamnation de toutes les personnes qui prirent part à l'enlèvement. Le ministre se présentera demain vendredi au ministère des affaires étrangères pour remettre la note tchécoslovaque.

Cette note prouve, disent les journaux, que l'arrestation de Lampersberger a été effectuée sur territoire tchécoslovaque. Ainsi les deux affirmations allemandes suivant lesquelles l'endroit où l'incident eut lieu était situé soit sur le sol allemand, soit dans une zone neutre, qui d'ailleurs suivant les journaux n'existe pas, sont nettement controuvées par les faits pérempoires établis par le gouvernement de Prague. La note relève que l'attitude des agresseurs dépasse le caractère d'une violation de la souveraineté de l'Etat tchécoslovaque.

L'agitation aux Philippines

Par mesure de précaution et en vue de désordres éventuels à l'occasion du plébiscite sur la Constitution républicaine, qui aura lieu le 14 mai, la police a confisqué les armes à feu détenues par les particuliers à Manille et dans la province.

Valais

Le feu à Orsières

120,000 fr. de degâts. — 6 bâtiments et 7 granges détruits.

Hier soir, à 22 h. 15, l'alarme était subitement donnée à Orsières : le feu venait de se déclarer dans une grange appartenant à M. Florentin Gabioud et, comme le vent coufflait avec violence, il gagna avec une rapidité inouïe les immeubles voisins dans le quartier dit « Châtelard ».

Des soldats aident au secours

De tous les environs, les curieux sont accourus et observent avec angoisse le développement du fléau.

Les soldats de l'Etat-major du régiment 6 et des Cp. II et IV-12, sous les ordres du major de train Buche, mirent immédiatement des lances en batterie et coopérèrent au sauvetage du bétail et du mobilier ; les pompiers, sous les ordres de M. le conseiller Volluz attaquèrent résolument le feu.

Bientôt arrivèrent la pompe à moteur de Sembrancher, celle de Bagnes et enfin celle de Martigny, sous les ordres du capitaine Machoud.

Ces pompes puisèrent l'eau dans la Dranse et on peut dire que c'est grâce a elles que le sinistre put enfin être circonscrit vers 1 heure du matin ; les hydrants d'Orsières n'avaient pas assez de pression ; les pompes de Liddes étaient également descendues.

Le lt-colonel Morand est sur place avec tout son état-major ainsi que les autorités communales et le major Défayes, commandant du bat. 12.

Tous les habitants ont réussi à se sauver et certains ont été littéralement arrachés aux flammes. C'est ainsi qu'on signale un vieillard infirme , qui aurait inévitablement péri dans l'incendie sans l'intervention de deux soldats qui montèrent dans sa chambre avec une échelle et le sauvèrent par la fenêtre.

De même, une vieille femme s'est trouvée dans une situation pareillement angoissante et l'on n'eut que le temps de la sauver.

Vers 23 h. 30 le vent se calma quelque peu ce qui permit de localiser le fléau.

On ne signale pas d'accidents graves ; plusieurs pompiers et sauveteurs ont été légèrement brulés.

Dégâts :

Six bâtiments d'habitation, abritant 8 ménages, soit les familles Amédée Joris, Pauline Farquet, Philomène Roserens, Emile Scherz, Pauline Lovey, Emile Rossier, Joris et Leutz sont détruits.

Les granges incendiées appartiennent à MM. Florentin Gabioud, Emile Pellouchoud, Philomène Darbellay, Louis Martinal, Joseph Joris et Henri Farquet.

Les dégâts sont estimés à 120-150,000 fr. ; ils sont assurés.

Il est difficile d'établir la cause du sinistre qui, pour le moment, est attribuée à l'imprudence d'un fumeur.

La police de sûreté a immédiatement ouvert une enquête.

Le vent soufflait avec une telle violence que les étincelles traversaient toute la localité.

Ce matin, vers 6 heures, les pompiers avaient éteint le feu et les pompes à moteur repartaient, tandis que les pompiers d'Orsières restaient sur place pour parer à tout retour offensif du fléau.

On nous téléphone encore à midi :

Il est à noter qu'aucun cantonnement militaire n'était dans les maisons incendiées.

C'est le corps de garde qui donna l'alarme.

Les familles sinistrées ont trouvé abri chez des voisins.

Ce matin, tout le quartier présente un aspect de désolation ; les immeubles sont complètement détruits.

Ce sinistre a, une fois de plus, démontré le rôle important que jouent les pompes à moteur et la nécessité qu'elles ne soient pas trop faibles.

Notons que tout le service de renseignements à la presse a été assumé par deux membres de notre rédaction : MM. Adrien Darbellay et Roger Besse.

Comptes de l'Etat du Valais pour *1934.* — Du compte rendu administratif et financier publié pr le Conseil d'Etat sur l'exercice 1934 nous pouvons tirer les renseignements suivants :

Total des dépenses	fr. 12,208,703.07
Total des recettes	fr. 11,217,305.65
Excédent des dépenses	fr. 991,397.42

L'excédent des dépenses prévu par le budget 1934 s'élevait à fr. 994,208.— sans compter fr. 164,659.25 de crédits supplémentaires votés en cours d'exercice.

L'amortissement de la dette est compris dans la dépense totale ; il s'élève à fr. 280,000.— ; les fr. 100,000.— d'amortissement du compte spécial « réfection de la route cantonale » n'étant pas compris dans cette somme.

Les chiffres donnés ci-dessus par le rapport du gouvernement ne présentent toutefois pas une image complète du résultat de l'exercice, puisque ce même rapport relève plus loin *que le solde passif s'est augmenté de fr. 1,672,279.50 en 1934.* Cela provient des comptes hors budget, tel que « Inondations », Assainissement de la plaine du Rhône », « Réfection route cantonale », «Construction routes agricoles » et « Irrigations ».

Ces rubriques accusent ***un excédent de dépenses de 960,882.08*** **fr.** qui, ajoutés aux 991,397.42, mentionnés ci-dessus, donnent un déficit total de *1,952,279.50 fr.* sur lesquels il y a fr. 280,000 d'amortissement de la dette. C'est ainsi que l'on arrive à 1,952,279.50 — 280,000 = fr. 1,672,279.50 d'augmentation de passif provenant du compte administratif.

En réalité ***notre dette totale s'est accrue dans le courant de l'année de plus de 2 ½ millions*** et solde par près de 40 millions à fin 1934 !

En conclusion, le message dit que nous devons « continuer » à pratiquer l'économie la plus sévère Le mot *« continuer » est une charmante trouvaille, alors que l'on vient de commencer timidement et un peu tard.*

Au régiment 6. — *Cultes.* — Pour le bataillon 88, à 11 h., au Châble ; pour le bataillon 11, à Sembrancher ; pour les troupes stationnées à Orsières, 7 h. 30 à l'église.

Le régiment défilera probablement jeudi 16 mai, à Martigny, entre 16 et 18 heures.

Ski de printemps et routes alpestres.— Depuis quelques années, la pratique du ski en printemps s'est considérablement developpée. Au début du véritable alpinisme hivernal avec l'aide des skis, soit vers le commencement de ce siècle, ce nouveau genre de sport se pratiquait au cœur de l'hiver ou tout au moins dans le 1er trimestre de l'année. On se figurait, à tort, que c'était la période où l'enneigement était le plus considérable et, par conséquent, la sécurité pour la traversée des glaciers, la plus grande. Mais, peu à peu, on se rendit compte que le choix de cette époque offrait de graves inconvénients, dont nous nous contenterons de signaler les principaux, soit : tassement insuffisant des neiges, d'où marche pénible et manque de sécurité sur les glaciers, danger d'avalanche plus grand, temps plutôt instable et risque de tourmentes avec température très basse et enfin, durée des jours très courte.

Instruits par l'expérience, les alpinistes-skieurs retardent maintenant les dates de leurs grandes randonnées sur les merveilleux champs de neige dépassant 2000 et 2500 m. ; aussi voit-on, en cette saison, tous les samedis, un grand nombre d'autos et même d'autocars remplis de skieurs et skieuses enthousiasmés se lancer sur nos routes de montagne que les autorités s'efforcent d'ouvrir le plus tôt possible à la circulation.

Pour ce qui concerne notre région, les sportifs ont appris, avec une immense joie, la réouverture de la route du col de la Forclaz, malgré une grande quantité de neige et l'altitude élevée (1523 m.) de ce col ; elle est ouverte depuis 8 jours environ et il convient de féliciter vivement les autorités de Trient et la vaillante équipe des travailleurs.

Champex, station intéressante pour le ski de printemps, vu le voisinage des cabanes d'Orny et Trient, peut être atteint depuis longtemps déjà par Orsières et le sera prochainement par Les Valettes. Si nos renseignements sont exacts, on arrive actuellement à Bourg-St-Pierre en auto. Quant à Verbier, la route a été constamment praticable jusqu'à son point terminus actuel, soit Médières.

Mais, malheureusement, il y a un point noir dans notre région de plus en plus visitée : c'est la route de Fionnay. Cette station qui offre, en plein hiver, peu d'intérêt pour les skieurs, vu les dangers d'avalanche que présente son accès,, constitue, en printemps, un point de départ de première importance pour les cabanes de Panossière et Chanrion d'où les chevaliers des lattes peuvent ascensionner facilement, et avec moins de fatigue qu'en été, tous les pics des environs.

Mais (et c'est un grand Mais) la route n'est pas ouverte et on nous dit qu'elle ne le sera qu'en juin à cause d'une grande avalanche descendue en aval des Mayens du Revers. Il ne nous paraît cependant pas impossible de rétablir la circulation dans un bref délai. Nous nous permettons d'adresser, au nom de tous les skieurs et skieuses romands, un pressant appel aux honorables autorités de la plus grande commune du canton et spécialement à son sympathique président, afin que ces messieurs prennent les mesures nécessaires pour ouvrir la voie d'accès à la charmante station de Fionnay.

G. C.

Festival des musiques du Bas-Valais à St-Gingolph, *les 25, 26 et 27 mai 1935.* — Cette manifestation musicale s'annonce magnifiquement. De nombreuses sociétés ont envoyé leurs adhésions et nos amis vaudois et savoyards seront également représentés. La participation de la musique française du 25me Bat. des chasseurs alpins est maintenant acquise. Elle arrivera à St-Gingolph dans la journée du 25 mai.

Amateurs de musique et amateurs d'une belle journée au bord du lac, retenez la date du 26 mai, jour officiel du festival.

Vous trouverez à St-Gingolph une cantine abondamment et excellement fournie et une franche cordialité.

Poser la question serait-ce la résoudre ? — Peut-être ! Si ce n'est pas le cas, j'aurai au moins la satisfaction d'avoir soulevé le voile derrière lequel se dissimule un état de fait absolument inadmissible et que réprouveront avec moi la grande majorité des Sédunois !

Je ne puis en effet comprendre pourquoi, à l'occasion de certains travaux de construction, de transformation ou d'améliorations d'immeubles (par ex. l'agrandissement de l'orphelinat des filles) on a — avec tant de désinvolture— recours à des entreprises autres que celles de notre ville ou du canton, sans nullement tenir compte des nécessités de l'heure. Ce faisant on prive de ressources l'une des plus précieuses corporations de notre cité, on accentue toujours davantage les méfaits du chômage et l'on mécontente l'opinion publique. Il serait pourtant si simple d'obvie à de telles dispositions !

La Société des Arts et Métiers ne trouverait-elle pas la possibilité de prendre résolument position en faveu de la main d'œuvre sédunoise ? Son siilence serait coupable, semble-t-il !

A bon entendeur, salut !

F. Lebonsens.

En faveur des sinistrés d'Arbaz et de Petite-Lucelle (Jura bernois) — La Croix-Rouge suisse lance un appel e nfaveur des citoyens lésés par les incendies qui viennent de faire de gros ravages à Arbaz et à Petite-Lucelle. A Arbaz, neuf familles sont sans abri, à Petite-Lucelle cinq, dont tous les biens ont été détruits.

La CroixRouge qui a versé une première subvention, ouvre u ncompte de chèques postaux III. 4200 (Croix-Rouge, Berne, dons pour actions de secours).

Elle prie les expéditeurs de bien vouloir indiquer au verso du chèque postal le nom de la localité en faveur de qui le don est fait. Elle veillera à une répartition équitable des dons.

Terrible accident sur la route de Mase

4 tués

Hier soir, à 22 heures, un camion, conduit par M. Pannatier fils, et dans lequel se trouvaient son père, ancien président de Vernamiège, sa mère et un habitant de Nax, M. Bitz, partait de Sierre pour Mase.

A 1 ½ km. de ce village, il a quitté la route pour s'abattre 300 m. plus bas dans les rochers.

Les quatre occupants sont tués.

Surpris de ne pas les avoir vus rentrer, des voisins s'inquiétèrent et ce matin l'accident était découvert.

Le Tribunal est sur place ; on ignore les causes de l'accident et on pense que le conducteur a dû s'endormir au volant.

Aviculture. — On sait que l'aviculture — nous entendons la petite aviculture paysanne — est une des branches qui payent encore les frais de production, si elle est pratiquée rationellement.

D'après les recherches de l'Union suisse des paysans qui a contrôlé plus de 900 comptabilités avicoles, le revenu moyen d'une exploitation avec 40—60 pondeuses s'est élevé à Fr. 500 à 600 par an au cours de ces 10 dernières années. Il nous semble qu'un revenu régulier de Fr. 500 par an n'est pas à dédaigner.

Malheureusement souvent les connaissances nécessaires font défaut. On rencontre de ce fait encore des exploitations avicoles dont les rendements sont insuffisants.

Le cours d'aviculture, organisé à Châteauneuf par le Département de l'Intérieur mercredi, le 15 mai a précisément pour but de combler cette lacune. Nous encourageons donc vivement les aviculteurs, principalement les dames, à profiter de cette occasion pour compléter leurs connaissances.

Prière de s'inscrire sans tarder à la Station cantonale d'aviculture de Châteauneuf.

Fédération valaisanne des Sociétés d'aviculture :
Le président : *J. Michellod.*

Fonctionnaires de l'Etat. — Nous avons reçu de l'Association des fonctionnaires et employés de l'Etat du Valais un article de 9 pages dactylographiées. Nous ne pouvons le publier et nous bornerons à répéter les paroles du chef du Département des Finances : Il y a dans l'Etat du Valais, de bons fonctionnaires et des mauvais ; des capables et des incapables. Le peuple saura toujours faire la distinction.

Ce qui irrite les citoyens, c'est de constater que des fonctionnaires font concurrence au commerce privé et les cas sont nombreux.

A nos lecteurs. — L'abondance des annonces nous oblige à résumer les nouvelles. Nous prions nos lecteurs de nous en excuser.

Ils trouveront dans le numéro de lundi, en supplément, l'horaire 1934-1935.

Sion

Société d'aviculture de Sion et environs

Nous attirons l'attention des aviculteurs sur le *concours cantonal d'aviculture* qui est organisé cette année, et qui est doté de primes intéressantes. Nous espérons que tous les membres de la Société s'intéresseront à ce concours. On peut s'inscrire jusqu'au 12 mai auprès de M. Jules Rohner, Secrétaire-caissier, à Sion. Les membres qui n'ont pas encore payé leur cotisation pour 1935 sont priés de verser le montant au caissier précité.

Par la même occasion, nous rappelons à nos membres le *cours d'aviculture* qui est prévu pour mercredi, le 15 mai, à Châteauneuf. Ce cours dure un jour (8 à 18 h.) On peut prendre le repas de midi à Châteauneuf. (Prix du dîner fr. 2.—). Prière de s'inscrire à la Station cantonale d'aviculture, à Châteauneuf. Ne manquez pas cette occasion de compléter vos connaissances en aviculture.

Le Comité.

Martigny

Apiculture.

Les membres de la Section de Martigny et toutes les personnes s'intéressant aux abeilles sont invitées à assister à la réunion annuelle qui aura lieu dimanche, 12 mai crt.. à 14 h. 30, au Collège de Saxon.

Le Comité a fait appel à un conférencier de marque : M. Péclard, de Bex, qui est un des rares apiculteurs professionnels de la Suisse romande.

Les personnes qui viendront à Saxon dimanche, tout en faisant leur devoir vis-à-vis de la Société, sont assurés de ne pas perdre leur temps, car toutes y trouveront leur profit.

Qu'on se le dise ! *Le Comité.*

Concerts militaires à Martigny

La fanfare du bataillon 11 donnera demain soir. samedi, un concert devant l'Hôpital, à 19 h. 30 et un second, à 20 h. 15, sur la Place.

Confédération

Des interpellations virulentes au Grand Conseil genevois

M. Nicole sur la sellette.

Le Grand Conseil de Genève a ouvert sa session de mai, mercredi après-midi ; il a procédé à l'élection d'un juge à la Cour de justice et a désigné M. Veillon par 50 suffrages. M .Veillon était jusqu' ici au Tribunal de première instance.

Le Conseil d'Etat a été interpellé par plusieurs députés au sujet des derniers incidents qui se sont produits dans la rue. M. Balmer, démocrate a rappelé notamment le cortège du 1er mai auquel s'étaient agrégés les communistes, cortège qui parcourut les rues de la ville en jetant les cris séditieux contre les églises, les curés, les pasteurs. Il rappelle la bagarre au cours de laquelle le chef de la police fut blessé ainsi que plusieurs manifestants. L'interpellateur demande à M. Nicole pourquoi il avait toléré dans le cortège des écriteaux insultant l'armée.

M. Chalut, de l'union nationale, a dit que la meilleure chose pour ramener la prospérité à Genève serait la démission de M. Nicole. Il a déclaré que les patriotes descendront dans la rue si la police ne faisait pas son devoir.

Cette interpellation qui s'est déroulée au milieu du bruit, a été suivie de celle plus calme de M. Duboule, radical, sur le tort porté au commerce de Genève par les désordres de la rue.

M. Rosselet, socialiste, a lui aussi interpellé le gouvernement sur ces incidents. Il a regretté les écriteaux injurieux du 1er mai, qui n'avaient pu être contrôlés par les organisateurs de la manifestation. Mais il a souligné aussi l'attitude provocatrice des jeunes membres de l'union nationale. Il a invité les extrémistes de droite et de gauche à se modérer.

M. Berra, au nom du parti chrétien-social, a rappelé qu'un drapeau du front national avait été brûlé sur la plaine de Plainpalais en présence des chefs du gouvernement socialiste.

M. Nicole, chef du département de police, a déclaré que dans un cortège de 7000 participants, il était impossible de contrôler tout ce qui se passait. Il a cependant déploré les cris séditieux. Il a déclaré qu'une enquête immédiate avait été ouverte. Il a fait part de cette enquête au comité interconfessionnel de défense religieuse qui avait protesté auprès du Conseil d'Etat. Il a ajouté que le gouvernement tendrait la main au maintien de l'ordre et qu'il avait une sainte horreur de ce qui se passait en Allemagne.

Les interpellateurs ne se sont pas déclarés satisfaits de la réponse du Conseil d'Etat.

M. Guerchet, démocrate, a interpellé au sujet de la nomination de six contrôleurs au département à la loi budgétaire.

M. Naine a déclaré qu'il lui fallait un personnel nombreux pour établir le contrôle à Genève. M. Gros de l'union nationale avait interpellé sur le même sujet. Les deux interpellateurs ont déclaré qu'il y avait là dépassement des crédits votés mais ils ont reconnu tous deux la nécessité d'établir un contrôle serré.

Dans les cantons

Le port d'armes interdit à Genève. — Dans sa séance de mercredi le Conseil d'Etat a pris un arrêté interdisant le port des armes au cours de manifestations pouvant nécessiter l'intervention de la force publique. MM. Picot et Casaï ont fait opposition à cet arrêté.

Au Grand Conseil bâlois. — Le Grand Conseil nouvellement élu s'est réuni jeudi matin en séance constitutive. Le conseil qui compte 130 membres était au complet à l'exception de deux députés communistes.

Il a procédé à l'élection de son président. M. E. Herzog, socialiste, est élu par 63 voix. Les députés nationaux ne présentèrent pas de contre-candidat.

Dernières nouvelles

Un scandale en Yougoslavie

Corruption de fonctionnaires

Une grosse affaire de corruption de fonctionnaires et de fraudes fiscales a été évoqué dans un procès commencé jeudi devant le tribunal d'Ossiek. Une grande entreprise d'exploitation de bois a, d'une part, frustré l'Etat de sommes considérables et, d'autre part, réalisé en corrompant des fonctionnaires des bénéfices illicites dans un certain nobmre d'adjudications.

107 personnes, dont 3 députés et un ancien ministre, M. Nicolas Nikitch, sont impliquées dans cete affaire qui a eu dans l'opinion un retentissement considérable.

Un envoi de 48 avions de marine

48 avions de la marine, ayant à bord 200 hommes, se sont envolés à destination de l'île Midway, qui se trouve à une distance de 2130 kilomètres. C'est le vol en formation le plus important dans l'histoire de l'aviation qui ait été tené. Des bateaux porte-avions seront postés le long du parcours.

La durée du vol doit être de 12 heures environ.

Simultanément une escadre de sept puissants sous-marins est partie de San Diego et se dirige vers Hawaï.

Spectacles et concerts

Etoile

« Le Masque qui tombe ». Une passionnante histoire d'espionnage et de contre-espionnage qui plaira à tous.

Un film inoubliable « Golgotha ». — Mardi 14 et mercredi 15 mai, l'Etoile présentera *« Golgotha »*, une œuvre considérable, d'une ampleur artistique inusitée, d'une puissance évocatrice incomparable. Artistiquement, spirituellement, Golgotha comble toutes les aspirations et l'on ne peut que louer le tact et la noblesse avec lesquels a été traitée l'épopée de la Passion. Ce film procure des impressions inoubliables dès le début avec cette vision panoramique sur Jérusalem surgie des millénaires par le sortilège de la technique, par la vie qui palpite dans cette foule bigarrée, innombrable. Les figures saintes du Christ et de ses apôtres sont restituées de façon grandiose et familière.

La distribution imposante et remarquablement composée réunit Harry Baur, Jean Gabin, Robert le Vigan, Charles Granval, André Bacqué, Edwige Feuillère, Juliette Verneuil, Lucas Gridoux et Hubert Prélier.

Golgotha est la plus grande reconstitution du plus grand drame de l'humanité.

Golgotha est un film prodigieux, qui fait honneur à Julien Duvivier et à la cinématographie française.

Bientôt . . . « Angèle ».

Royal-Sonore, *avenue du Bourg*

La célèbre fantaisie de l'écran, la délicieuse poupée blonde Anny Ondra au *« Royal » dans « l'amour en cage »*.

Un film d'Anny Ondra est toujours un rayon de soleil à l'horizon cinématographique. Ce rayon est cette fois-ci, plus éclatant, plus brillant encore que d'habitude. Le scénario est très amusant, original, et les scènes permettent à cette inimitable fantaisie qu'est Anny Ondra, d'en tirer des moments plein d'humour et de grâce. Mouvements à souhait, attrayant, avec infiniment d'esprit, joué avec sensibilité, comprenant une distribution d'élite avec l'excellent *René Lefèvre* et le très charmant *André Berley*, l'*« Amour en cage »* est un charmant spectacle.

Pensez à votre bonne maman, le 12 mai, offrez-lui **une tourte** bien crémeuse de Tairraz, confiseur. *Grand choix. Tartes aux fraises*

Les Sports

Avant le championnat de boxe au Palais des Expositions.

Samedi, au Palais des Expositions, aura lieu le fameux gala de boxe du Ring de Genève qui verra se dérouler, pour la première fois en Suisse, deux championnats officiels, un championnat d'Europe et un championnat de Suisse.

L'issue de la bataille que veut se livrer pendant la distance considérable de 15 rounds de 3 minutes le Belge Petit-Biquet, tenant du titre, et notre représentant Maurice Dubois, sera attendue avec passion par tous les sportmen.

Rappelons que le programme s'établit définitivement comme suit :

Amateurs en 3 rounds de 3 minutes :

Poids légers :Conin (Genève) contre Haslein (Lyon). Poids coqs : Bolle (Suisse de Dijon) contre Kummer (Zurich).

Professionnels :

Poids légers : Bruno (France) contre Schœnbroodt (Belgique) en 6 rounds de 3 minutes.

Poids welters : Clément (France) contre le mulâtre Dejana (Italie) en 8 rounds de 3 minutes.

Championnat suisse des poids légers : Baumgartner (Lausanne) contre Maring (Genève) en 12 rounds de 3 minutes.

Championnat d'Europe des poids coqs : Petit-Biquet, champion d'Europe, contre Dubois, champion de Suisse en 15 rounds de 3 minutes.

La Pesée : Tous les boxeurs professionnels seront pesés samedi à 14 h., au Café de la Poste, rue du Stand, par les représentants officiels des Fédérations belge, française et suisse.

Cette séance est publique.

L'organisation : Un important service d'ordre est prévu pour canaliser à l'intérieur du Palais des Expositions la foule énorme des spectateurs.

Pour diminuer tous les risques de bousculade, les sportmen sont priés de prendre sans retard leurs billets à la location qui fonctionnera chez MM. Véron, Grauer et Cie, rue du Mont-Blanc, 22, et rue du Rhône, 27, jusqu'à samedi à 11 h. ½.

La réunion sera filmée par Fox-film qui envoie spécialement ses opérateurs de Paris.

La lutte contre l'anthonome du fraisier

Ce dangereux petit charançon noir quitte maintenant les quartiers d'hiver pour envahir les fraisières. On le trouve déjà en assez grand nombre sur les fleurs et dans les boutons entr'ouverts. Chaque jour on en trouve davantage. La ponte ne commencera que dans le courant de la semaine prochaine ; la seconde quinzaine de mai est la période dangereuse. La maison Maag continuant les recherches entreprises en 1934 a repris cette année des essais de lutte dans les diverses fraisières de Saxon et de Fully. Il est donc encore temps d'intervenir et d'essayer d'enrayer l'invasion du dangereux parasite.

Il s'agit de déterminer le moment le plus propice pour l'application du ou des traitements, ainsi que de mettre au point la méthode la plus simple et la plus économique. Les essais entrepris en 1934 et ces derniers jours, nous permettent d'établir quelques directives importantes :

1. Il est indispensable que les cultivateurs observent chaque jour leurs cultures, afin de se rendre compte de l'état plus ou moins avancé de l'invasion, ce qui varie avec l'exposition et la constitution du sol. (En sol graveleux l'invasion a lieu plus tôt qu'ailleurs.)

2. Lorsque l'on trouve un ou deux boutons floraux coupés par l'anthonome, sur une longueur de 2 mètres de raie, c'est le moment d'intervenir. Il faut donc avoir l'œil ouvert dès la semaine prochaine.

3. Les poudrages présentent l'avantage de conserver leur action insecticide durant 4 à 5 jours, en outre ils permettent de travailler très vite. Il faut compter 4 à 5 minutes pour saupoudrer soigneusement une raie de 100 mètres, d'une fraisière de 3 ans par exemple.

4. Nous conseillons les poudrages au « Pirox », une poudre extrêmement fine et pénétrante, à répartir avec une soufreuse ordinaire à main ou mieux avec une soufreuse à dos.

5. Tenir le souflet bas, à hauteur du feuillage, de manière à faire pénétrer régulièrement le nuage de Pirox dans les raies.

6.Traiter de préférence le matin tôt, par temps calme, sur les plantes légèrement couvertes de rosée.

7. Pour un bon traitement il faut compter 700 grammes de Pirox pour 100 mètres de raie d'une fraisière de 3 ans par exemple (largeur 60 cm.). Il en faudra moins sur des raies plus étroites et dans les plantations plus jeunes.

8. Pour tous les renseignements concernant la pratique et la méthode de poudrage, s'adresser : à Saxon, à MM. Gaillard Frères et à M. Bollin ; à Fully, à M. Germain Carron de l'Agence agricole. Ces messieurs ont assisté aux poudrages et démonstrations effectués ces derniers jours.

Nous demandons à tous les cultivateurs de fraises de collaborer à ces essais pratiques en effectuant un bon poudrage au moment favorable. De cette manière nous arriverons certainement à mettre définitivement au point une méthode simple et économique pour lutter contre le plus dangereux ennemi des cultures de fraise.

Dr. Ch. Hadorn, entomologiste du Dr. Maag.

La Suisse

Société d'assurances sur la vie et contre les accidents
Lausanne

La Société a conclu en 1934, au cours de son 76me exercice, exclusivement en Suisse, 2598 contrats d'assurances sur la vie, pour une somme de Fr. 20,107,162 et repris le portefeuille suisse de la Norwich Union, comprenant 3064 polices pour Fr. 40,522,503, ce qui représente dans la branche vie une production totale de 5662 contrats pour Fr. 60,629,665 de capitaux assurés.

Dans la branche accidents, les polices nouvelles ont été au nombre de 4586 pour Fr. 336,557.55 de primes annuelles.

Au 31 décembre 1934, les capitaux assurés sur la vie s'élevaient à Fr. 356,020,160, en augmentation de 41 millions sur l'exercice précédent, avec Fr. 1,075,344 de rentes viagères en cours, et les primes annuelles des assurances contre les accidents et la responsabiilté civile à Fr. 2,424,546.

Le bilan au 31 décembre 1934, qui a été vérifié par la Société anonyme fiduciaire suisse, à Genève, présente un actif de Fr. 170,150,202 en augmentation de Fr. 25 millions sur celui de 1933.

Après attribution d'une somme de Fr. 20,000 à des libéralités diverses et versement de Fr. 2,300,00 (Fr. 2,200,000 en 1933) au fonds de répartition des assurances avec participation aux bénéfices, l'excédent de recettes de la branche vie s'élève pour l'année écoulée à Fr. 413,326.70 et celui de la branche accidents à Fr. 281,332.70, soit ensemble Fr. 694,659.40 (Fr. 693,888.65 en 1933).

Vu la situation satisfaisante du fonds des assurances avec participation aux bénéfices, qui s'élève au 31 décembre 1934, à Fr. 14,260,009.45 la Société a décidé de maintenir sans modification pour 1935 les taux de la participation aux bénéfices des assurés en vigueur depuis le 1er janvier 1930.

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale des actionnaires, convoquée pour le 17 mai prochain, de fixer le dividende à Fr. 104.72 par action, payable comme les années précédentes par Fr. 100 net, après déduction de Fr. 4.72 pour l'impôt fédéral sur les coupons, et de verser Fr. 171,059.40 au fonds de réserve qui sera porté de ce fait à Fr. 2,500,000.

Rappelons que l'agent général pour la Cie est M. A. Roulet, père, à Soin.

Parents, amis et connaissances qui, de près ou de loin, avez compati à notre immense douleur, recevez ici les remerciements et les sentiments de vive gratitude d'une épouse et des enfants éplorés que la mort cruelle de leur cher époux et père MARIETHOZ Pre-Louis, à Fey-Nendaz, *laisse dans la plus grande désolation.*

Priez pour lui !

ÉTOILE Une passionnante histoire d'espionnage et de contre-espionnage

Le Masque qui tombe

avec **René Ferté** (Judex), **Jean Worms, etc.**

Soumission à Saxon

Le soussigné met en soumission tous les travaux de ***maçonnerie, charpente, ferblanterie et couverture appareillage, gypserie et peinture*** *concernant la construction d'un bâtiment à Saxon.*

Les plans cahiers des charges peuvent être consultés dès le 12 mai chez le soussigné auquel les offres devront parvenir pour le 18 mai à 18 heures.

Héribert Gaillard.

Jusqu'à lundi seulement !

A l'Art féminin
(Mme A. Rouiller)
Avenue du Grand-St-Bernard, MARTIGNY

Exposition
de travaux au crochet National

APÉRITIF **„LUY“** tonique et digestif

Avez-vous été satisfaits des macarons vendus chez
J. Lugon-Lugon, à Martigny
Si oui, ne manquez pas de goûter ses
Petit-Beurre
vendus pendant une semaine, dès samedi, au prix de réclame de **-.95 ct.** le ½ kg.

ROYAL - Avenue du Bourg, MARTIGNY
Dès JEUDI 9 mai et jours suivants, à 20 h. 30. Dimanche, matinée à 14 h. 30.
La célèbre fantaisiste de l'écran... La délicieuse poupée blonde **Anny Ondra** dans **L'Amour en Cage**
Une trépidante comédie musicale parlée et chantée en français avec l'excellent **René Lefèvre** et le très amusant **André Berley.**

Boucherie Pisteur
36 bis Rue Carouge Genève
Rôti 1.50
Bouilli 1.20
Ragoût mouton **1.80**
Graisse rognon **0.70**
Tél. 42.059. Contre remboursem.

DÉTECTIVE T. AUBORT
Toutes missions discrètes
VOYAGES
Genève, tél. 52.475
23 - Bd du Pont d'Arve - 23

Cinéma ÉTOILE, Martigny
Mardi 14 mai
1re séance 13 h. 30 : enfants et familles Martigny-Ville, Bourg, Combe, Bâtiaz
2me séance 16 h. 30 : collège, Ecole des Sœurs
3me séance 20 h. 30 : Familles
Mercredi 15 mai
15 h. 30 à 20 h. 30 : enfants et familles Vallée du Trient, Vallée Entremont, Vernayaz, Charrat, Fully, etc.
GOLGOTHA
UN FILM DE JULIEN DUVIVIER
avec
Harry Baur, Robert Levigan, Jean Gabin
UNE ŒUVRE INOUBLIABLE

OUTILS DE JARDIN

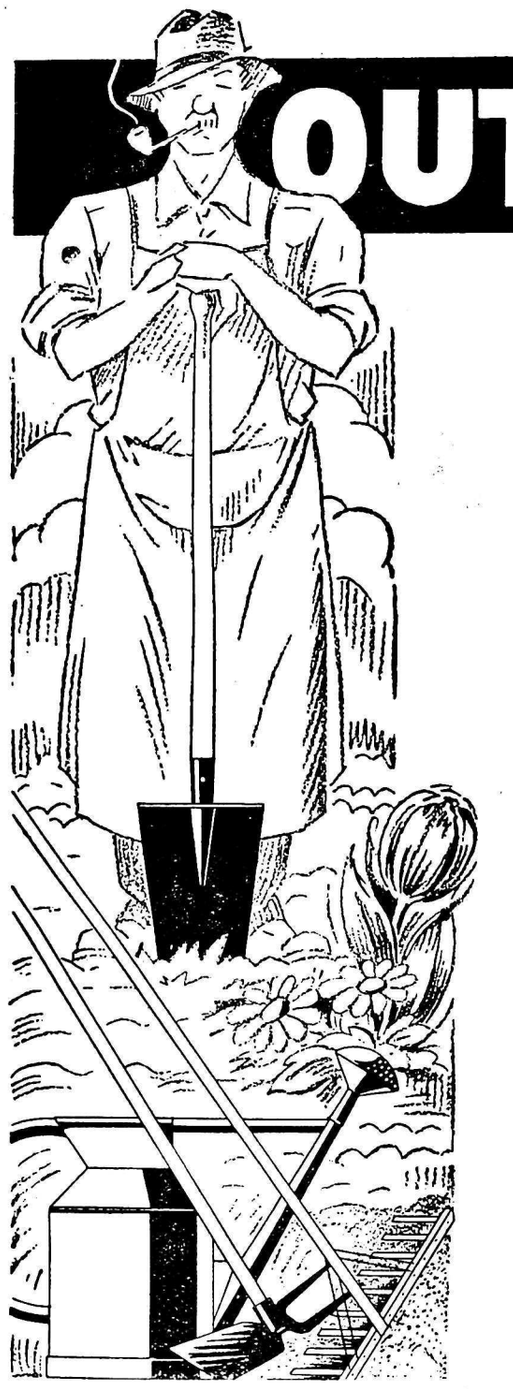

Croc 2 dents emmanché frêne
longueur totale 28 cm. 30 cm.
la pièce 4.25 4.75

Croc 3 dents emmanché frêne
longueur totale 23 cm. 24 cm.
la pièce 4.75 4.90

Croc 3 dents démontable "Parfait"
longueur totale 22 cm. 24 cm.
la pièce 5.75 5.90

Croc à fumier 4 dents bonne grandeur 3.90

Triandine à bêcher 4 dents manche à pomme ou à poignée frêne 5.50

Plantoir à béquille ou pommeau 45 ct.

Sercloret emmanché, carré et 2 dents
longueur totale 25 27 29 31 cm.
la pièce 2.85 3.25 3.75 3.90

Raclet de jardin bon modèle 4.50

Pelle de jardin carrée, article fort
longueur totale 29 cm. 30 cm.
la pièce 6.50 6.90

Pelle de jardin carrée, forgée avec marche pied
longueur totale 29 cm. 30 cm.
la pièce 6.25 6.90

Râteau de jardin manche frêne
12 dents 14 dents
la pièce 2.95 3.25

Râteau en bois long manche 22 dents 1.75

Petite truelle de jardin manche verni 45 ct.

Sécateur de jardin 75 ct.

RAPHIA en écheveau bonne qualité
45 grammes 20 ct. 82 grammes 25 ct.

Arrosage et accessoires

Arrosoir ovale, fer blanc, article renforcé
contenance 8 10 12 14 16 litres
6.25 6.90 7.90 8.90 9.25
en vernis 7.75 9.25 10.50 10.90 11.90
en galvanisé 7.90 8.45 8.90 9.90 —
en galvanisé spécial pour jardiniers — 8.45 8.90 9.90 10.90

Arrosoir rond, fer verni, qualité courante
1 l. 1½ l. 2 l. 3 l. 4 l. 5 l.
95 ct. 1.35 1.45 1.90 2.95 3.75

Tuyau d'arrosage, caoutch. rouge
article très fort diam. 13 mm. 16 mm. 19 mm.
Le mètre 95 ct. 1.25 1.45
Raccord laiton en 3 pièces 1.45 1.45 1.95
Raccord laiton femelle .. 65 ct. 75 ct. 1.45
Jet simple laiton ..... 95 ct. 95 ct. 95 ct.
Lance réglable 3.45 3.90 4.45
Lance réglable, notre récl. 2.- 2.- --
Lance avec palette 3.10 3.25 3.45
Arroseur métal, très prat. 1.90

CAISSES A FLEURS
en éternit,
long. 40 50 60 70 80 90 100 cm.
3.90 4.90 5.45 5.90 6.90 9.45 10.45
en zinc verni vert
2.75 2.95 3.75 3.90 4.75 5.45 6.45
Support assorti, la pièce .. 95 ct.
Support pr balcon, fil de fer laqué vert, bne gd. 95 ct.

Bacs à fleurs bois verni vert
26 x 21 28 x 23 31 x 25 cm.
3.90 4.90 5.90

Bacs à fleurs bois verni vert avec poignée
31 x 25 34 x 28 38 x 32 cm.
6.90 7.90 8.90

Bacs à fleurs éternit
25 x 25 30 x 30 35 x 33 cm.
4.90 6.45 8.45

GRANDS MAGASINS **INNOVATION S.A.** RUE DU PONT LAUSANNE

Articles de ménage

Ne manquez pas de venir voir les articles vraiment bon marché que nous exposons sur nos tables spéciales à l'occasion de la

Foire du Bourg

Aluminium

Casserole article fort, conique, non bordée gr. 18 cm 1.90
20 cm. 2.10
Casserole bon article avantageux, bordée, grandeur 20 cm. 1.45
Passoire à salade sur 3 pieds, solide, grandeur 24 cm. 2.45
Plat à œufs, article fort, non bordé, gr. 22 20 18 cm.
1.95 1.75 1.45
Casserole suisse, bonne qualité d'usage grandeur 30 28 26 24 cm.
4.90 4.50 3.90 3.25
Couvercle universel, pour grandeur de 12 à 24 cm. 1.50
Feuille à gâteaux, grandeur 22 cm. -.95

Articles en Fer

FOURCHETTE à viande, pour cuisine -.50
POCHE A SAUCE en fer étamé -.75
MACHINE A RAPER le fromage, solide 1.45
FEUILLE A GATEAUX en tôle noire, grand. 26 cm. -.85
GRILLE PAIN forme ronde, diam. 23 cm. 1.50
BIDON A LAIT étamé, cont. 4 litres 1.50
MACHINE A HACHER étamée, très bon article 3.75
MOULE A BISCUITS rectangulaire, grandeur 25 cm. 1.25
FEUILLE A GATEAUX ronde, festonnée, grand. 28 cm. -.75
BOITE A PROVISION décorée, carreaux rouges, bleus -.95

Services

Cuillères ou fourchettes de table, alum. fort, 5 pièces -.95
Cuillères ou fourchettes de table, chromé la pièce -.50
Couteau de table, inoxydable, 3 rivets la pièce -.75
Couteau à dessert, 3 rivets ou manche ébène la pièce -.50

Faïence et Porcelaine

TASSES blanches avec sous-tasses, diff. formes, les 2 pièces -.50
BOL faïence décorée, grand. 14 cm. -.50
SÉRIE DE SALADIERS 6 pièces, en blanc pour 2.95
TASSES décorées, avec sous-tasses, diff. formes, les 2 pièces -.60
ASSIETTE à soupe ou plate, en faïence blanche, 2 pièces pr -.75
Garniture de lavabo décorée 4 pièces pour 6.90

CHEZ
SONSET S.A. Martigny

Closuit & Cie

Banque de MARTIGNY

Maison fondée en 1871

Nous bonifions actuellement sur

Certificats de Dépôts à 3 ans **4** %
5 ans **4,25** %

Carnets d'Epargne : 3,50 %

Nos dépôts en caisse d'épargne sont intégralement garantis selon l'ordonnance cantonale de 1919.

Prêts de tirelires - Prêts hypothécaires

Une maison sans toit,

exposée à toutes les intempéries, serait inhabitable. Pourquoi tant de gens croient-ils encore pouvoir se passer de la garantie protectrice de l'assurance sur la vie ? En ces temps difficiles, cette question se pose à chacun.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine, Zurich

La plus ancienne et la plus importante des compagnies suisses d'assurances sur la vie.

Agence générale : Edouard Pierroz, Martigny
Inspecteurs : Marcel Gaist, St-Pierre-de-Clages ; Hermann Monnay, Monthey.

Demoiselle

habile dactylo ayant grande pratique des affaires **cherche place** dans commerce ou bureau. — Offres sous chiffres OF 2656 M à Orell Fussli-Annonces, Martigny.

ON DEMANDE
pour le service de 3 personnes, **à Lausanne**

Jeune FILLE

sérieuse et de bonne santé. Place stable, entrée le 25 mai. Offres détaillées avec références à *Mme MORET, not., à Clarmont s. Morges (Vaud).*

A vendre d'occasion

un vélo

mi-course — Demander l'adresse sous 2667 à Orell Fussli-Annonces, Martigny.

SALAMI

Viande séchée à l'air première qualité à manger crue p. ½ kg. Fr. 1.20. Fumée à cuire p. ½ kg. Fr. -.80

GRAISSE

Fr. 4.- le bidon de 5 kg. Gros gendarmes, Cervelas et Emmentaler 25 ct. la paire. Saucisse au cumin 15 ct. la paire. Envoi contre remboursement. Boucherie chevaline M. GRUNDER, Metzgergasse 24, BERNE. Paquet de 5 kg. demi-port. On cherche des revendeurs

A LOUER
dans maison moderne, **JOLIE**

Chambre meublée

bien ensoleillée. Chauffage central. — S'adresser sous chiffres OF 1035 M à Orell Fussli-Annonces, Martigny.

Léon Delaloye

Médecin-dentiste
MARTIGNY

absent
du 9 au 20 mai

Pour savoir *ce qui se passe en Valais, en Suisse et à l'étranger ;*

Pour connaître *les idées et le programme du parti libéral-radical ;*

Abonnez-vous au CONFÉDÉRÉ

Du goût..., du chic...
De la distinction

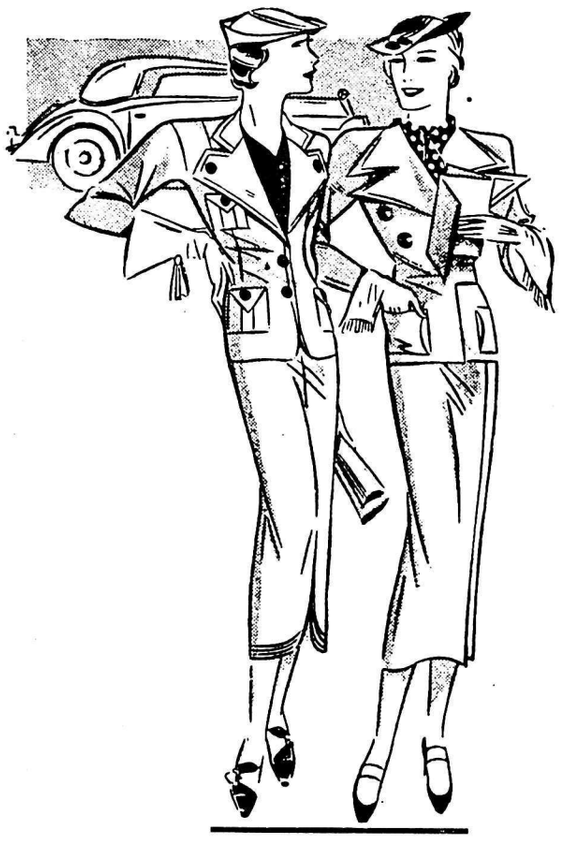

telles sont les qualités de notre confection

Faites nous l'honneur d'une visite, cela vous permettra d'apprécier l'élégance de nos toilettes, leur haut cachet d'originalité et leurs prix raisonnables.

Costume, joli tissu, genre anglais, façon très seyante **29.-**

Costume en beau Shetland, façon élégante, gris ou beige **39.-**

Costume en gabardine, façon très chic, noir ou marine **49.-**

Jupe, beau tissu, genre anglais **6.90**

Jupe, popeline pure laine, marine et brune **8.90**

Ensemble, robe crêpe de Chine, art.impr. paletot marocain uni **37.50**

Manteau tissu fantaisie, ent. doublé soie art. **25.-**

Robe lainette, sans manches, très jolie forme **2.95**

Robe soie art. ou lainette, jolie façon **5.90**

Robe genre vistra ou soie art. petites manches **9.80**

Robe linetta, fond clair, à fleurettes couleur **14.50**

Robe vistralin uni, ceinture cuir avec boutons ass. **17.50**

Robe crêpe, flamisol noire ou couleur, modèle élégant **17.50**

Robe crêpe de Chine, art. impr. coup de vent **18.50**

Blouse de tussor, pure soie **2.95**

Blouse crêpe de Chine, rayon, coloris mode **3.90**

Chapeaux trotteurs, depuis **6.90**

Chapeaux élégants, depuis **9.75**

Nos gants...

Gant soie, manchettes organdi fantaisie **1.75**

Gant grand Saxe, soie art. mate, manchette tulle **1.95**

Gant Saxe évasé, jolie fantaisie, soie art. mate **2.95**

Articles pour Messieurs

Complets pour Messieurs façon très chic, toutes nouveautés, dep. **65.-**

Complets pour garçonnets, qualité d'usage

6	8	10	12	14 ans
12.-	15.-	17.-	19.-	20.-

Chemise Polo coton Indanthren, pour hommes — depuis **2.25**

Chemise Polo charmeuse, unie, plaquée — dep. **3.90**

Pullover sans manches, tricot fantaisie pour hommes — **4.90**

Beaux choix de cravates teintes mode — depuis **-.75**

VOYEZ NOS GRANDES VITRINES SPÉCIALES

Nos bas...

Bas de soie mate, entièrement diminués, prix exceptionnel **1.95**

Bas de soie mate, qual. d'usage, toutes teintes mode **2.95**

Bas de soie Bemberg, un bas à apprécier pour l'après-midi et le soir **3.90**

Grands Magasins

Hoirie Pernollet S. A.

MONTHEY Ollon Evionnaz

HORAIRE MURAL

DE

Martigny

en vente dès lundi
au
Magasin de l'Imprimerie Nouvelle Martigny

A. Montfort - Téléphone 61.119

Supplément du vendredi

LE CONFÉDÉRÉ

Martigny, vendredi 10 mai 1935 *No 55.*

Pour la femme

Petite Chronique de la Mode

Ce qui se porte

Les sacs à main de forme torpille sont toujours en faveur, en daim noir, par exemple, ils sont délicieux, mais voici une nouveauté : le sac aussi haut que large, exactement carré.

Les jupes portefeuilles, c'est-à-dire ouvertes et enroulées autour du corps, continuent à avoir beaucoup de succès avec la jaquette tailleur.

Les clips de métal doré ou argenté sont toujours en faveur, mais on aime aussi beaucoup ceux en matière imitant le corail, le jade ou le cristal, ainsi que ceux en bois.

La cape courte se portera énormément cet été. Beaucoup d'ensembles pour la demi-saison seront composés de la robe de lainage et la petite cape assortie nouée autour du cou par deux tours formant cravate ou se boutonnant sur les épaules.

Le bleu sera encore très à la mode, mais dans une nuance beaucoup plus foncée que le bleu ciel et le nattier que nous avons tant aimés ces derniers temps. Le marine sera très recherché non seulement pour les tailleurs, les ensembles du matin ou d'après-midi, mais aussi pour les toilettes habillées.

Les robes dites de style sont de plus en plus en vogue pour les petties-filles, comme toilettes de cortège, distribution de prix — audition de musique ou demoiselle d'honneur. Elles sont très amples et très longues et s'inspirent des toilettes 1830.

Les matières les plus inattendues entrent dans la composition des étoffes que nous présentent les dernières collections, le verre, filé et tissé, constitue un tissu ultra moderne nouveau, appelé au plus grand succès.

Les toilettes sont fréquemment agrémentées de divers clips formant tout une garniture. Voici, par exemple, une charmante robe de lainage chataîgne ornée, au corsage et aux poignets, de petites pommes de pin, de ton vieux bronze et, à la ceinture, en guise de boucle, d'une autre forme de pin beaucoup plus grossier.

Un ingénieux travail de nervures rappellent joliment les fines aiguilles du pin.

Les fleurs se portent beaucoup, faites dans des matériaux très divers ; mousseline, cellophane, piqué, linon. Les fleurs de lingerie surtout en organdi, aux pétales soutenues d'un fin rouleauté, est d'une charmante délicatesse. J'ai vu, également, placées dans un décolleté carré, des feuilles, très découpées, de chêne ou de lierre, en piqué et en organdi. *Maniche.*

Nous avons reçu :

JEAN-BARD publie un nouveau livre :

La rude journée, comédie en 3 actes

La pomme(comédie en 1 acte

2 comédies en 1 volume in-8o couronne

Après les visions cinématographiques de *L'Express du Soleil*, Jean-Bard revient au théâtre. Après le libertinage il revient à la famille. Après l'ironie il revient à la sincérité.

La rude journée, comédie dramatique en 3 actes et *La Pomme*, comédie d'humour en 1 acte, offrent par hasard ; en plus d'un brillant dialogue et d'une belle psychologie un contraste plaisant.

La Rude journée est un drame de l'argent, drame rapide puisque les trois actes se situent en une même journée et dans un même lieu. En plein naufrage, dans une famille où les égoïsmes s'affrontent, une célibataire de 62 ans s'empare du gouvernail. Que voulez-vous ? Si un corps eut le courage de rester vierge, ses sentiments profitèrent de l'aubaine, en conservant intacts bon sens et sagacité que ternissent l'amour ou la haine de ceux qui se marient . . .

Et *La Pomme*, au contraire, est une légère satire contre le célibat et la médecine. Pour s'excuser de la première de ces deux flèches de bois, l'auteur a écrit *La Rude journée* et afin de se faire pardonner la seconde où il voue un culte respectueux à... Molière !

Dans notre pays où le dramaturge est un écrivain d'espèce rarissime, chacun voudra poséder ce nouveau volume de Jean-Bard.

1 volume in-8o couronne, broché fr. 3.50, relié ½ toile fr. 6.—, ex. numéroté sur Lafuma br. fr. 10.—, ex numéroté sur Lafuma relié ½ peau fr. 14.—.

L'Eveil de la création

Un citoyen valaisan, qui signe Desroches, vient de publier une œuvre intéressante *« L'Eveil de la création »*.

Cet ouvrage est en vente, contre rembours, chez l'auteur, à Chamoson, à l'Agence Naville et à Martigny à la Librairie Gaillard.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Echos

Epitaphe cabalistique du Maréchal de Saxe.

Le maréchal de Saxe, comte Maurice, né en 1695, mort en 1750, fut un grand capitaine.

Un mausolée, chef-d'œuvre de Pigalle, lui fut élevé dans le temple protestant de Saint-Thomas, à Strasbourg, et l'on cite, cette curiosité littéraire, l'épitaphe suivante, rédigée à sa mémoire :

Chaque vers de ce dizain se termine par un nombre et le total donne 55, âge exact du maréchal à sa mort.

Son courage l'a fait admirer de chac....	*1*
Il eut des ennemis, mais il triompha ...	*2*
Les rois qu'il défendit sont au nombre de ...	*3*
Pour Louis son grand cœur se mit en ...	*4*
Des victoires par an il en gagna plus de ...	*5*
Il fut fort comme Hercule et beau comme Tir ...	*6*
Pleurez, braves soldats, ce grand homme hic ja...	*7*
Il mourut en novembre et de ce mois le ...	*8*
Strasbourg contient son corps en un tombeau tout	*9*
Pour tant de te Deum, *pas un* de profun ...	*10*
Xem	*55*

Le bilan de la vie humaine

par Boileau.

L'homme, dont la vie entière	
Est de quatre-vingt-quinze ans,	
Dort le tiers de sa carrière :	
C'est juste trente-deux ans ...	*32*
Ajoutons pour maladie,	
Procès, voyages, accidents,	
Au moins un quart de sa vie :	
C'est encore deux fois douze ans ...	*24*
Par jour, deux heures d'études	
Ou de travaux font huit ans ...	*8*
Noirs chagrins, inquiétudes,	
Pour le double font seize ans ..	*16*
Pour affaires qu'on projette	
Demi heure, encore deux ans ...	*2*
Cinq quarts-d'heure de toilette,	
Barbe et caetera : cinq ans ...	*5*
Par jour, pour manger et boire,	
Deux heures font bien huit ans	*8*
Cela porte la mémoire	
Jusqu'à quatre-vingt-quinze ans ...	*95*

Curieuse préparation au mariage

Chez les Indiens de la frontière colombo-vénézuélienne, dans la tribu des Goajiros, les jeunes filles sont traitées d'une manière tout à fait particulière et qui ne se retrouve guère ailleurs.

Lorsque l'adolescente atteint l'âge de la puberté, elle est soumise à une sorte de retraite qui se passe dans une chambre réservée à cet usage dans chaque demeure. Cette pièce, aménagée dans une partie isolée du logis, doit être un peu surélevée. Comme pour une prise de voile, on coupe la chevelure de la pénitente, qui restera seule, étendue dans son hamac à l'abri de la lumière et du soleil, trois jours entiers sans boire ni manger. Méthode radicale pour apprendre à la future épouse la patience et l'économie nécessaires au mariage ;

Ensuite, la jeune fille est autorisée à descendre de sa tour d'ivoire et à rejoindre sa famille. Mais, durant une autre période qui varie d'un mois à un an, selon le rang (plus celui-ci est élevé, plus le temps de l'enseignement est long), elle ne doit pas mettre le pied sur le sol et rester inactive soit dans son hamac soit assise sur un siège élevé, pour écouter les instructions qui lui sont données par une tante maternelle concernant ses futurs devoirs de femme. C'est un Conseil de famille qui décide combien de temps durera le « noviciat » et désigne la parente assez respectable pour assumer la charge d'instructeur. Enfin, lorsque la jeune fille est jugée accomplie, ses parents donnent une grande fête, avec danses et boissons, et les épouseurs, ou plutôt les acheteurs, peuvent se présenter.

Car, là-bas, on achète encore les femmes. C'est pourquoi, sans doute, les parents consciencieux — ou soucieux de toucher la forte somme ! — prennent tant de soin de leur progéniture !

Vœ Soli

Un de ces soirs derniers, à l'heure où « ceux qui ne savent pas rentrer » retrouvent l'huis de leur maison, j'aperçus, assis sur un des bancs qui se trouvent devant notre Eglise, un homme figé dans la position du penseur de Rodin et qui regardait le grand portail, fixement. J'aurais passé outre, si un fait étrange n'avait pas frappé mon regard : une clarté confuse entourait la silhouette sombre et la détachait de la nuit, produisant l'effet d'un nuage passant devant la lune.

Etonné, je me suis approché, Tout près, l'homme semblait un pauvre ère, un de ces abandonnés qui fuient la société, laquelle n'ayant rien à leur prendre, les rejette et les oublie.

Posant ma main, doucement, sur son épaule, je l'ai interpellé : « Qui es-tu ? »

L'homme, à ces mots, tourna son visage vers moi. Ce visage, jamais je ne pourrais l'oublier, tant m'a frappé la blancheur de ce facies, avec ses grands yeux où brûlait une flamme attirante et mystérieuse.

« Qui suis-je ? a-t-il répondu. Je suis Celui au nom de qui a été construit ce temple. »

Je crus avoir affaire à un pauvre dément, et j'ai feint de croire à ses paroles.

— Mais que faites-vous, ici, dans la nuit froide, devant cette porte close ?

— Je songe à ce que j'ai tenté de faire et je contemple le résultat de mes sacrifices.

« J'ai chassé les marchands du Temple, il y sont revenus.

» J'ai aimé les pauvres, et en mon nom on a construit, à prix d'or, des images que j'ai condamnées.

» J'ai voulu être l'Homme des hommes, et l'on m'a enseveli dans la nuit des théogonies.

» J'ai voulu faire la Justice, et j'ai créé l'Hypocrisie.

» Tout fut en vain. »

Puis, l'homme se tut, lentement il se leva, son beau visage penché sur sa poitrine, il s'en fût dans la nuit silencieuse. Et le portail de l'église m'a paru plus sombre, fermé à tout jamais.

Quand j'ai pu me ressaisir — mon trouble se comprend — il était trop tard. L'homme demeurait introuvable. J'en fus attristé.

Qu'allait devenir ce pauvre isolé, privé de raison — ce qu'il venait de me dire le prouvait — seul, misérable, si maigre, si pâle, pieds nus, sur le chemin désert de la Nuit ? *J. B.*

Le Coin des Rieurs

QUELLE BLAGUE !

Marius, qui a été condamné à mort par le jury des assises de Marseille, est poliment prévenu, certain soir, qu'il sera guillotiné le lendemain matin, sur le coup de six heures.

A cette nouvelle, Marius éclate de rire :

— Quelle blague ! s'écrie-t-il, quelle bonne blague ! Je ne me lève jamais avant huit heures.

UNE GROSSE AFFAIRE

Depuis quelque temps, Tartarin passe ses journées en allées et venues mystérieuses. Intrigué, un de ses amis l'interroge.

— Je lance une affaire.

— Toi ?

— Oui, mon cher, une très grosse affaire de papier-mouches... pour prendre les fauves au piège.

Montreux **Hotel Terminus** et **Buffet de la Gare**

OU L'ON MANGE BIEN

Vins du Valais

Chevrier, propriétaire.

AVIS

Les Bureaux de l'Agence générale du Valais de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine, à Zurich, (La Générale Suisse) sont transférés, à partir de ce jour, à l'Avenue du Simplon-Angle Rue de la Delèze. *Martigny-Ville le 10 mai 1935.*

Edouard Pierroz, agent général.

BORGEAUD

Ameublement

MONTHEY

TÉLÉPHONE 14

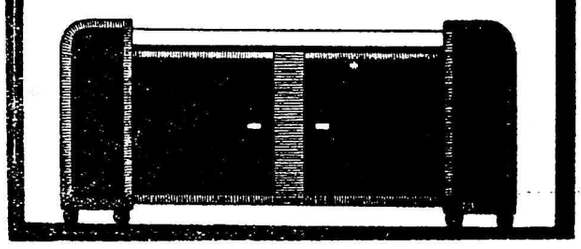

Avis important

MM. Crittin et de Torrenté, avocats, à Martigny-Ville, portent à la connaissance du public qu'ils ***sont chargés de vendre****, à la sortie du village d'Ardon, côté gare, au lieu dit « Genevrays », un enclos comprenant* ***maison*** *avec* ***grange, écurie, places, jardin*** *et une* ***vigne*** *de 384 m², ainsi qu'une autre* ***vigne*** *au même lieu de 456 m².*

Pour tous renseignements, prière d'écrire à l'adresse sus-indiquée.

ROMAN

La Prison des Rêves

de Maurice Dekobra

FEUILLETON DU « CONFEDERE »

— Le tout est de chercher avec un peu d'attention la femme que nous jetterons sur son chemin.

— Mais... fit le ministre, interloqué, Votre Altesse aurait-elle une idée particulière sur la personne qui...

— Il se pourrait, coupa le maharajah. Laissez-moi réfléchir un moment.

Le ministre s'inclina, puis attendit dans un silence respectueux que son maître daignât lui confier le plan subtil, mûri par son cerveau.

— Quelle date sommes-nous ? demanda le prince.

— Le 7 février.

— Bien. Informez-vous d'urgence si senorita Concha Guerrero est bien arrivée à Calcutta comme je le pense.

— Je m'en informerai. Votre Altesse croit que cette demoiselle consentirait ?

— Si elle consentirait ! Comme on voit bien que vous ne la connaissez pas. Mais Concha Guerrero, c'est l'intrigue faite femme. Elle ne respire que pour cela, Je suis sûre d'elle. J'ai expérimenté ce qu'elle valait, il y a deux ans, à Londres, où, pour se consoler de dissentions conjugales, elle avait entrepris de me conquérir. Le temps lui a manqué pour achever sa victoire. Quelques jours de plus et je crois bien que je me laissais faire. Elle possède toutes les qualités qu'il nous faut : expérimentée, audacieuse, grande dame, au moins d'allure. Je ne vois pas comment un homme encore jeune comme Armstrong serait de taille à lui résister. Dès que vous saurez qu'elle est à Calcutta, invitez-la de ma part à venir séjourner au palais le temps qu'il lui plaire. Elle ne peut avoir gardé des rapports que nous avons eus que le meilleur souvenir et les plus grands espoirs. Sur un signe de moi, elle ne manquera pas d'accourir. Attendez, ce n'est pas tout. Vous n'irez pas vous-même à Calcutta. Vous chargerez du soin de la relancer mon aide de camp, Kumbha Sing. Vous êtes trop laid, mon cher ministre. Vous feriez peur à une gazelle qui tette encore. Kumgha Sing est beau ; il parle bien... Il n'aura pas de peine à m'amener à Jahlpore cette belle créature qui a du charme jusqu'au bout de ses ongles pointus et qui saura prendre Armstrong au lasso comme une *vamp* de Californie !

CHAPITRE VIII

Le maharajah ne s'était pas trompé. Un des plus beaux paquebots français, le *Félix-Roussel*, des Messageries Maritimes, avait débarqué à Colombo la belle Concha Guerrero, l'ex-épouse du banquier Mitchell Smith, qui, après son divorce, avait repris le nom de théâtre sous lequel on l'avait connue dans les *night* clubs de Londres et de New-York. De Colombo, elle avait gagné Calcutta et était descendue à l'hôtel.

Dès que cette nouvelle lui eut été confirmée par sa police, le maharajah dépêcha à Calcutta son aide de camp, le capitaine Kumbha Sing. Il fut chargé de l'agréable mission d'inviter senorita Guerrero à le suivre au palais de Jahlpore où le maharajah, son maître, la faisait prier de bien vouloir se rendre.

Le prince avait eu raison de confier cette ambassade délicate à Kumbha dont l'intelligence subtile saisissait les ordres à demi mot et savait les exécuter dans leur troublante imprécision.

Comme on lui avait recommandé de ne rien ménager pour le succès de son entreprise, il avait commencé par réaliser sur lui-même un chef-d'œuvre de mise en scène.

Il fit presque sensation à Calcutta, lorsqu'on le vit descendre de la Rolls Royce blanche aux armes du maharajah, éblouissant lui-même de blancheur dans sa tunique de satin.

A l'hôtel que Concha Guerrero honorait de sa présence, on devina tout de suite l'objet de la visite de l'aide de camp. On l'en avertit aussitôt. Elle ne prit même pas la peine de réfléchir que sa toilette n'était pas achevée, avant de prier le brillant aide de camp de venir la rejoindre dans son salon particulier. Il était vrai qu'on avait tant dit à Concha Guerrero qu'elle n'était jamais si charmante qu'en tenue négligée, qu'elle aurait eu mauvaise grâce à ne pas le croire. Aussi combla-t-elle l'ambassadeur du maharajah de mille amabilités et lui fit-elle bien redire six fois que c'était son cher ami, le prince régnant de Jahlpore, qui l'adressait à elle avant de porter d'un geste pudique sa main à une joue qui, hélas ! oubliait de rougir :

— Capitaine ! Je suis vraiment confuse. Et, dans ma joie de vous recevoir, j'en ai même oublié ce que ma tenue avait d'inconvenant.

— Oh ! Mademoiselle, protesta l'aide de camp...

— Mais si ! Voyez, je suis à peine habillée sous ce kimono.

Et pour que le bel Hindou, s'il ne s'en était pas déjà aperçu, ne conservât aucun doute à ce sujet, Concha Guerrero écarta son kimono de soie bleue sur des lingeries agréablement transparentes. Elle poussa ensuite la bonté jusqu'à ne pas le refermer complètement. Si bien que, grâce à l'excuse qu'elle venait de donner, elle se trouva encore un peu plus dévêtue.

D'un regard souriant, l'Hindou témoigna qu'il savait apprécier, mais, se cantonnant dans la plus impassible immobilité, il manifesta qu'il savait observer les distances.

Charmée par une si courtoise attitude, senorita Guerrero vint s'asseoir fort près de lui et, pour lui exposer à quel heureux hasard elle devait d'avoir rencontré le maharajah, n'entreprit pas moins de lui raconter sa vie entière.

Avec une patience affable, le jeune homme la laissait parler. On lui avait appris depuis son adolescence que les propos des femmes ne signifient rien. Cette conviction lui était aujourd'hui profitable. Alors qu'un Européen se fût épuisé à tenter de retenir les détails, rien que pour le plaisir de les critiquer en son for intérieur, il se laissait bercer par ce flot de paroles, harmonieuses en somme, car Concha Guerrero avait la voix bien timbrée.

Plutôt que de la suivre dans son exposé vraisemblablement fantaisiste, il préférait la regarder.

Elle était accroupie plus qu'elle n'était assise, sur les coussins du canapé, les jambes ramenées le long de son corps. Le pied était menu dans sa mule de satin à fanfreluche ; il avait une façon gamine de se cambrer en se jouant pour faire claquer la semelle de la mule contre son petit talon qui retint tout d'abord le regard de l'Hindou. Il en profita pour admirer la forme harmonieuse de la jambe, sur laquelle la finesse du bas de soie mettait à peine une ombre. Plus haut, le kimono bleu moulait les lignes avec une précision consciencieuse ; et l'aide de camp se faisait un devoir de reconnaître qu'il n'y avait rien à reprendre à leur perfection. Le visage qui complétait cet ensemble, ne manquait pas de séduction. Les yeux étaient beaux ; le teint éblouissant de fard ou de santé ; la bouche un peu fatiguée peut-être, mais fort voluptueuse ; et l'on pouvait oublier, en faveur de l'arc impeccable des sourcils, que le nez était un peu trop épais.

(à suivre)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec les Editions Victor Attinger, Neuchâtel

Au Café-Restaurant de l'Harmonie

Rue de l'Hôpital, MARTIGNY. **ON MANGE BIEN.**

Chambres rénovées — Bon vin — Bonne pension

Se recommande. *R. Moret.*

A la Jeunesse

Croyez ma vieille expérience !
Comme désaltérant rien ne vaut un
„DIABLERETS"-CASSIS à l'eau -
rafraîchit sans débiliter.

Combien souffrent

de la situation critique que nous traversons et ignorent que tous les sous que nous expédions au dehors sont perdus pour notre économie et ne font qu'intensifier

La Crise

MEUBLES

Toujours GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN

Chambres à coucher, Salle à manger, Salons Rideaux, Linoléum, Tapis

Prix sans concurrence. Une visite s'impose avant vos achats

Guill. & Alf. WIDMANN

Place du Midi **SION** Rue du Midi

SERVICE A DOMICILE — Tél. 93

Le mildiou est à la porte

Les grandes pluies d'avril ont détrempé le terrain. Il y aura des germes précoces de mildiou qui risqueront de contaminer le vignoble.

Le viticulteur qui connaît bien son métier, sulfatera de bonne heure et abondamment pour éviter les premières taches de la maladie.

Pour la réussite de vos traitements, employez exclusivement :

CUPRA

Produits de qualité et de confiance

En vente chez tous les bons négocian's

Société des Produits Cupriques S. A.

RENENS **Cortaillod**

ATTENTION! Agriculteurs

Par suite de transformation de mon dépôt, à vendre à des prix exceptionnels les articles suivants :

1 charrue Brabant *neuve*, marque suisse prix de catalogue fr. 300.— cédée à *fr. 220.— ;* 1 faucheuse-javeleuse *neuve*, combinée pour foins et céréales livrée avec 2 barres coupeuses et tous accessoires, valeur réelle fr. 825.— cédée *fr. 700.— ;* 1 faucheuse d'occasion à 1 cheval entièrement révisée livrée avec 2 lames neuves *fr. 160.— ;* 1 faucheuse d'occasion à 16 sections, livrée avec appareil à moissonner neuf et 6 lames, *fr. 160.— ;* 1 faucheuse d'occasion à 18 sections avec appareil à moissonner *fr. 120.— ;* 1 camion à ressorts à un cheval, essieux « Patent », roues cerclées à neuf, *fr. 140.— ;* 1 char avec pont et échelles à foin, force d'essieux 18 lignes, *fr. 230.—*. Tout ce matériel est livré en excellent état et garanti.

Atelier et Forge mécanique C. DUGON, à BEX

A LOUER en plein centre des affaires à **LAUSANNE**

magnifique LOCAL

de 45 m2 avec W. C., chauffage central général et confort. **Prix Fr. 1500.- par an.**
Pour renseignement s'adresser *à Orell Fussli-Annonces, Lausanne.*

Varices

Baume St-Jacques

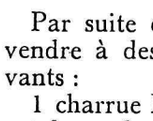

de C. Trautmann, pharmacien, Bâle. Prix : 1 fr. 75. -- Contre les **plaies, ulcérations, brûlures, jambes ouvertes, hémorrhoïdes, affections de la peau, engelures, piqûres, dartres, eczémas, coups de soleil.**

Dans toutes les pharmacies

Dépôt général : **Pharmacie St.-Jacques, Bâle**

Charvoz & Michellod

Le Châble (Valais)

Tissus en tous genres. Mercerie. Chapellerie. Confections. Chaussures. Fers et articles de ménage

Nota : **Au comptant rabais de 15 % sur tous les articles provenant de la faillite Louis Pasche**

Banque Populaire de Martigny

Dépôts | **à vue**
en Caisse d'Epargne
à terme

Toutes opérations de Banque

Notre Etablissement est contrôlé par les services fiduciaires de l'Union suisse de Banques Régionales

Plantons Pommes de terre

livraisons immédiates par

Varone-Fruits, Sion Tél. 2.31

Pr magasin et café

à la montagne, on cherche

Jeune FILLE

intelligente, **sachant traire** à l'occasion. Ecrire sous O. F. 200 M. à Orell Fussli-Annonces, Martigny.

Donnez beaucoup de lait aux enfants

C'est au sol généreux de notre pays que nous devons notre bon lait. Le monde entier l'envie, alors que notre abondance de biens nous empêche de l'apprécier à sa juste valeur.

Le lait est une boisson de tout premier ordre, mais il est encore meilleur avec de l'Ovomaltine

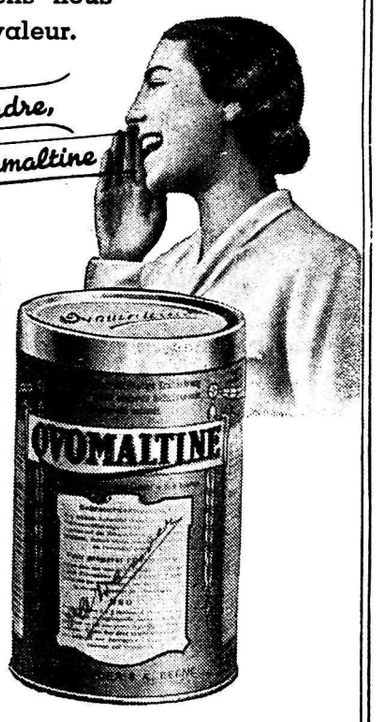

Pour avoir de beaux enfants en bonne santé, donnez-leur beaucoup de lait avec de l'Ovomaltine. C'est la boisson idéale pendant la croissance. Durant cette période de la vie, l'organisme réclame davantage de substances nutritives que n'en contient la nourriture habituelle. L'Ovomaltine fait bénéficier l'organisme de ses propriétés énergétiques et lui apporte en même temps, sous une forme concentrée et extrêmement facile à assimiler, les éléments nécessaires à son développement rationnel.

Pour les enfants, le lait est une bénédiction — mais avec de

l'OVOMALTINE

En vente partout en boites à 2 fr. et 3 fr. 60

Dr A. WANDER S.A. BERNE

B 245

Le classique chocolat au lait des messieurs.

revêtu jusqu'ici d'un trop sévère brun foncé, vient de passer une tenue crème «plus jeune». Mais, unique en son genre et toujours pareille, sa vigoureuse saveur continue de régaler les amateurs. Qui préfère le **«midoux»** aux sortes plus sucrées choisit donc le premier de tous les chocolats au lait, le

„GALA" PETER

Couleurs à l'huile prêtes à l'emploi - Vernis émail - Pinceaux - Badigeons toutes teintes pour remettre à neuf vos cuisines - Grand choix en éponges industrielles

Droguerie valaisanne

Jean Lugon, Martigny-Ville Tél. 61.192

Asile

des vieillards

DE LA **Commune de Monthey**

OUVERTURE
LE 1ER JUIN 1935

DEMANDER LES CONDITIONS D'ADMISSION A L'ADMINISTRATION COMMUNALE

En vente partout le fl. 1.- PARKETOL

marque D.R.L

Dépôt : Pharmacie Morand, Martigny

Grand Match de Reines

à Bagnes

le 12 courant, dès les 13 h.

Cantine pour les fins gourmets !

Une langue étrangère

en 30 leçons par correspondance ou en **2 mois ici à Baden.** En cas d'insuccès, ici, à Baden, restitution de l'argent. *Diplôme* commercial en 6 mois, *diplôme* langues en 3. Références. Cours de vacances

Ecole Tamé
Baden 14

PHOTOGRAVURE MONTBARON & Cie NEUCHATEL

Aiché

DESSINS PROJETS DEVIS

SALAMI

Viande séchée à l'air première qualité à manger crue p. ½ kg. Fr. 1.20. Fumée à cuire p. ½ kg. Fr. -.80

GRAISSE

Fr. 4.- le bidon de 5 kg. Gros gendarmes, Cervelas et Emmentaler 25 ct. la paire. Saucisse au cumin 15 ct. la paire. Envoi contre remboursement. Boucherie chevaline M. GRUNDER, Metzgergasse 24, BERNE. Paquet de 5 kg. demi-port On cherche des revendeurs

OVICOLA

En vente chez tous les négociants, en sacs de 10 kg., toile à linge gratuite à 3 fr. 50 le sac

L'OVICOLA contient tous les éléments nécessaires à la formation de l'œuf. La poule, même en captivité, nourrie avec l'OVICOLA pond davantage que celle en liberté à qui l'OVICOLA n'est pas servi.

Timbres-Poste

Envois GRATIS intéressant prix-courant indiquant prix beau choix séries, paquets, albums et tous accessoires. Envois à choix. Achat vieilles lettres 1850-62.

Ed. S. ESTOPPEY
Expert, 9 place St-François, **Lausanne**
Maison fondée en 1910

Conseil du Docteur

contre

Maux d'estomac, Migraines, névralgies, douleurs

prenez les

Pastilles Jeanne d'Arc

Dépôt : **Pharmacie Caire,** Près Place des Arts, **Thonon-les-Bains**

Papier pour Nappes

Magasin de l'Imprimerie Nouvelle A. MONTFORT, Martigny

Les plus grands magasins de meubles se trouvent chez

Widmann Frères à Sion

★ FABRIQUE DE MEUBLES ★

Magasin de vente seulement au sommet du Grand-Pont